



Syndicat Amcor Flexibles Capsules

rue Paul Sabatier 71100 Chalon sur Saône

Adresse de notre blog CGT

<http://www.cgtamcor.canalblog.com>

Chalon sur Saône le 8 mars 2016:

Déclaration Cgt aux réunions du comité d'établissement et des délégués du personnel du 8 mars 2016

De plus en plus de salariés de production, des services administratif et, c'est nouveau, de l'encadrement, nous font part de leurs inquiétudes quant à l'avenir de notre activité.

Leurs craintes, de plus en plus fortement exprimées, concernent principalement les décisions prises ces dernières années, qui commencent à produire leurs effets néfastes. Que ce soit en matière de crédibilité envers nos clients et de pérennité de notre activité et de nos emplois.

- Manque d'investissements.
- Manque de Recherche et Développement.
- Parc machine archaïque et en mauvais état.
- Argent jeté par les fenêtres (incinérateur, machine à encre, ligne de tri).
- Choix discutables en matière d'investissements (presses Haar, ligne 9).
- Clients de plus en plus insatisfaits de la qualité de nos produits et de nos services.
- Encadrement incapable de faire face aux problèmes et qui, pour certains, ont contribué largement à la situation actuelle.
- Ambiance détestable qui contribue à instaurer un sentiment puissant de démotivation générale.

Quand ils regardent le chemin parcouru, certains salariés n'hésitent pas à parler d'un véritable sabotage de notre établissement.

Un salarié n'a pas hésité à comparer notre situation avec celle du « **Titanic** », quand l'orchestre continuait à jouer de la musique comme si de rien n'était, alors que le naufrage s'avérait inéluctable.

Il faut se rappeler qu'il n'y a pas si longtemps de cela, nous étions encore leader mondial de la Capsule. Où en sommes nous ?

Il faut en convenir, les orientations de ces dernières années nous ont entraîné dans une impasse. La situation est particulièrement grave et inédite et, sachez le, l'ensemble du personnel en a conscience.

La colère des salariés est d'autant plus légitime que, ces dernières années, ils ont accepté de faire beaucoup d'efforts pour s'adapter (annualisation du temps de travail, flexibilité, travail du week-end, travail en 2x12 heures, etc...).

Notre organisation syndicale elle-même a contribué au bon fonctionnement de notre établissement, avec comme seul but l'intérêt des salariés et de notre activité. Nous avons fait notre travail. Mais avons-nous eu raison ?

De votre côté, beaucoup trop d'erreurs ont été faites. Et si vous avez vraiment l'intention de revenir en arrière, il va falloir avoir le courage de regarder la réalité en face, nous écouter, et prendre enfin les décisions qui s'imposent. C'est ce qu'attendent les salariés.

Mais pour cela, il ne faut pas se tromper de priorité, et là aussi, beaucoup d'entre eux nous disent ne pas comprendre ce qu'on leur demande. En effet, ils pensent, et nous partageons leur avis, que ce n'est certainement pas en mettant la priorité sur la manière de porter les charlottes, leurs bijoux, et en faisant la chasse aux cafetières, que nous allons régler les vrais problèmes de l'établissement. La facilité est toujours mauvaise conseillère.

Il ne faut pas se tromper de combat. Quand il n'y aura plus de cafetières dans l'établissement, nos clients n'auront pas pour autant retrouvé le sourire. Ce ne sont certainement pas les idées les plus simplistes qui amélioreront objectivement les choses.

Notre organisation syndicale a démontré sa volonté de travailler de manière constructive dans l'intérêt de tous. Mais on ne va pas tourner autour du pot. Il est hors de question que nous restions les bras croisés si vous ne prenez pas les choses en main de manière sérieuse et crédible. Ne comptez pas sur nous pour approuver des mesures qui viseraient à mettre encore plus de pressions inutiles sur les salariés.

Attaquez-vous aux vrais responsables, il y en a encore dans l'établissement. Soyez juste dans vos actions, car nous ne laisserons pas s'installer une justice à deux vitesses.

Vous nous avez démontré que vous pouviez être ferme et déterminé quand il s'agit de l'embauche d'un salarié, que vous ne considérez pas dans « le moule » Amcor. Nous attendons la même détermination de votre part, concernant certains de vos collaborateurs qui entretiennent un climat délétère.

Vous l'aurez compris, nous allons observer avec beaucoup d'attention les décisions que vous allez être amené à prendre dans les semaines à venir.

Soit celles-ci seront à la hauteur et permettront de remettre notre établissement à l'endroit, soit il faudra compter sur notre opposition et notre détermination à combattre toutes les mesures susceptibles de porter tort aux salariés que nous représentons. Si cela devait être le cas, n'attendez plus aucune participation de notre part.

A bon entendeur....